

Enfance

En lien avec le fil conducteur de la nature initié par le Conseil Municipal des Enfants, une fresque a été réalisée par les créateurs de Nid'Anim, une équipe d'animateurs expérimentés dans l'encadrement d'activités pour les enfants. Chaque lundi pendant un mois, les enfants de la classe de CE2 ont pu participer à la création de la fresque qui habille aujourd'hui le préau de l'école.

Merci aux enseignantes et à l'association des Amis de l'École qui ont permis aux enfants de participer à l'embellissement de leur école.



Le 30 novembre Mme DUONG, maire, a reçu les nouveaux nés de la commune. En présence de Mme Rouxel, adjointe, d'Océane Costey, coordinatrice du P.E.L, de Mme Coudeur, animatrice RAM, de Mme Bertois Maridor, infirmière à la PMI et de Mme Batelier, puéricultrice à la PMI, les familles ont reçu un livre de naissance offert par la mairie. Un moment de partage autour d'un café gourmand où parents et professionnels ont pu échanger sur les modes d'accueil, le rôle de la PMI et l'éveil des enfants.



Concours photo

Le Conseil Municipal des Enfants continue de s'investir dans la sensibilisation à la préservation de notre environnement.

« La nature à Manneville-sur-Risle est belle, protégeons-la »

Le principe est simple :

- Prendre une photo sur le territoire de la commune
- Fournir cette photo à la mairie par le biais d'une clé USB
- La photo sera accompagnée de quelques mots afin de situer sa prise de vue et son intérêt ainsi que des coordonnées du participant.

Après délibération du Conseil Municipal des Enfants, une exposition permanente sera installée à l'arboretum 1.

Règlement détaillé sur la page facebook de la commune, sur le site et en mairie.

Concours photo

Du 15/12/2019 au 15/01/2020

Destiné aux habitants de Manneville-sur-Risle

Thème

Faune & Flore en hiver

Prenez votre plus beau cliché de la nature
Mannevillaise

Un jury, composé des élus juniors de la commune désignera les dix plus belles photos. Elles seront développées et accrochées à l'arboretum 1 pour une exposition permanente !



Mairie de Manneville-sur-Risle – 2 chemin des Hauts Vents – 27500 Manneville-sur-Risle
Tél : 02.32.56.94.86
mairie.manneville-sur-risle@orange.fr

Événements communaux

Maisons fleuries

Notre commune regorge de talents qui permettent à notre village d'être encore plus beau !

Madame le Maire et son conseil remercient les nombreux habitants qui ont participé à la remise des prix des maisons fleuries ainsi que les membres de la commission municipale du concours des maisons fleuries !



Concert de gospel

Le 28 septembre dernier l'église Saint Denis s'est animée au rythme du gospel avec la présence du groupe havrais Phaella. Joie, détente et partage étaient au rendez-vous de ce moment musical qui a rassemblé plus d'une centaine de personnes.



Repas des seniors

Dimanche 6 octobre avait lieu le repas des seniors en présence des deux doyens de la commune âgés de 89 ans et 94 ans. Un rendez-vous annuel organisé par la municipalité et le Centre Communal de l'Action Sociale (CCAS) qui avait cette année pour thème l'automne. Le repas, cuisiné par le traiteur Duo Normand de Thiberville a ravi les papilles des 107 convives. Un grand merci aux membres du CCAS ainsi qu'aux bénévoles pour leur implication.



Et vie associative

Commémoration du 11 novembre

Entourée des élus de la commune, du Conseil Municipal des enfants, de la directrice de l'école, de parents et des différentes associations mannevillaises,

Mme Le Maire a rendu hommage aux combattants d'hier et d'aujourd'hui.

Une cérémonie ponctuée de lectures de lettres de poilus par nos jeunes élèves.

Accompagnées de Mme Duong et de M. François Brière, porte drapeau et Président de l'association des Anciens Combattants, elles ont également déposé des gerbes sur les tombes des cinq poilus qui reposent au cimetière de Manneville-sur-Risle.

Rassembler les générations pour rendre hommage au courage et aux sacrifices de nos soldats était au cœur de cette commémoration.

En présence de M. Jean-Pierre Ruel, Président cantonal de l'Union Nationale des Anciens Combattants, M. Michel Goujard a été décoré de la médaille de la croix du combattant.



Villes et villages fleuris



Le 27 novembre a eu lieu la remise des prix des villes et villages fleuris au Conseil Départemental de l'Eure.

Ce label deux fleurs est la récompense du travail des services techniques de la commune ainsi que de notre politique de préservation et de valorisation des espaces naturels : la récupération et l'utilisation de l'eau de pluie pour l'arrosage mais également l'embellissement de secteurs de plus en plus nombreux sur notre commune.

Ce label est le fruit d'un travail collectif, merci à nos agents pour leur bel investissement.

Recensement



EN FRANCE MÉTROPOLITAINE, LE RECENSEMENT DE LA POPULATION
COMMENCE LE 16 JANVIER 2020 !



Du 16 janvier 2020 au 15 février 2020

Madame Doriane Lioust, adjoint administratif à la Mairie de Manneville-sur-Risle a été désignée agent coordonnateur du recensement pour notre commune. Pour mener à bien cette campagne de recensement, elle sera accompagnée de trois agents recenseurs :

- Nathalie Varangle
- Fabienne Potrel
- Michel David

Chacun des agents aura un secteur bien défini.

Pour toutes informations, merci de contacter la Mairie au 02.32.56.94.86

Le recensement est une obligation citoyenne.

Journée d'action de prévention du vieillissement

Avec le concours financier de la CNSA dans le cadre de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de l'Eure.

Le Centre Hospitalier de la Risle

en partenariat avec

la Communauté de Communes
Pont-Audemer/Val de Risle

vous propose



des journées d'action de prévention
aux effets du vieillissement !

Vous avez de 45 à 75 ans ?

Le 29 janvier 2020, une journée d'action de prévention des effets du vieillissement aura lieu de 9h à 16h à la salle communale.

Les objectifs de cette journée :

- Dépister précocement tout trouble visuel, auditif, locomoteur et en limiter les effets
- Favoriser au maximum le maintien à domicile dans de bonnes conditions
 - Initier un diagnostic de son environnement
- Accompagner les aidants familiaux à la compréhension des problématiques de nos aînés.

Mais également des conseils d'hygiène de vie, des conseils en gestes et postures, des mises en situation dans des activités de la vie quotidienne.

Pour toutes informations, merci de contacter la Mairie au 02.32.56.94.86

